



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2006

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Le Premier Ministre Dominique de VILLEPIN a réuni des représentants des organisations concernés par la production avicole (Éleveurs, industriels, salariés, représentants du commerce et de la distribution, restaurateurs, médecins, vétérinaires, représentants des collectivités territoriales, des associations de consommateurs et des parents d'élèves).

Avec la progression du virus de la grippe aviaire, la filière avicole est confrontée depuis plusieurs semaines à une baisse de la consommation de volaille en France et aux embargos de plus de quarante pays.

Pour y faire face, le Premier Ministre a rappelé que son action s'appuyait sur trois principes :

- la transparence de l'information,
- l'exigence de protection,
- l'accompagnement des conséquences économiques de la crise.

Sur la base de ces trois principes :

- les mesures sanitaires nécessaires ont été prises pour lutter contre le développement de l'épizootie ;
- le soutien économique à la filière est à présent effectif. Les aides aux éleveurs sont versées depuis le mardi 7 mars ; celles aux entreprises ont fait l'objet d'une circulaire signée hier. Le Premier Ministre a indiqué que ces aides seraient réévaluées en fonction des besoins et que des propositions d'intervention nouvelles allaient être très prochainement soumises à la Commission européenne ;
- des initiatives ont été engagées vis-à-vis des pays tiers qui ont pris des mesures d'embargo. Le Premier Ministre a demandé à Christine LAGARDE de rencontrer nos partenaires afin de leur présenter les dispositions sanitaires très rigoureuses prises par notre pays. Il leur sera ainsi proposé de mettre en œuvre le principe de régionalisation qui vise à limiter les procédures d'embargo aux seuls produits issus de départements qui présentent un foyer de grippe aviaire en élevage ;

- enfin, le Premier Ministre a félicité les acteurs économiques présents pour les initiatives déjà prises, notamment dans la grande distribution, qui ont permis de soutenir la consommation de volaille ces deux dernières semaines. Il a rappelé que l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) avait souligné, dans son avis du 23 février 2006, qu'il n'y avait pas de risque à consommer de la viande de volaille. Il a remercié les organisations qui avaient d'ores et déjà engagé des actions de soutien à ce secteur et a encouragé à la constitution d'un « pacte national » autour de la filière qui représente plus de 50.000 emplois et 15.000 élevages.

Les organisations participantes ont pu mesurer l'engagement des éleveurs, des industriels, des salariés, des commerçants et des distributeurs en matière de sécurité sanitaire et la mobilisation déterminée des éleveurs à assurer un niveau de qualité irréprochable à leur produit.

Dominique de VILLEPIN a demandé à Thierry BRETON, Xavier BERTRAND, Dominique BUSSEREAU et Renaud DUTREIL de poursuivre au cours des prochains mois le dialogue engagé ce jour dans un climat de confiance avec toutes les parties prenantes.